

LA LETTRE DU PRÉSIDENT - juillet 2023

Résultats sportifs exceptionnels, Convention Région, Haut Niveau, Record de licences, Sponsoring, Féminines, Prévention, Échanges transfrontaliers, Élections 2024

Une nouvelle saison se profile déjà, à peine la précédente terminée. Avant de parler de l'avenir, un petit zoom sur l'excellente saison sportive 2022-2023 pour les clubs de la Ligue du Grand Est.

Vous avez pu suivre sur les réseaux sociaux de la LEGE tous les exploits réalisés, mois après mois, par les clubs du Grand Est. La récolte de tous ces bons résultats a pu se faire grâce au travail des nombreux responsables et animateurs dans les clubs de la Région. Félicitations à tous ces clubs très actifs qui mettent leur énergie et leur enthousiasme au profit de l'activité de leurs licenciés. La Ligue compte un nombre record de 7.060 licencié(e)s. Cette barre des 7.000, jamais nous n'avions imaginé la franchir. Parmi eux 4.769 licences A. Le travail de développement avec les animations dans les villes, les quartiers, les écoles, collèges et lycées voit sa récompense avec ce record. Bravo à toutes et à tous.

La Ligue a conclu quelques projets cette année.

En premier, la convention 4 ans, signée avec la Présidence de la Région Grand Est, qui garantira aux clubs de Haut Niveau le versement des aides nécessaires à leur fonctionnement. Mais aussi une aide pour permettre à la Ligue la poursuite de l'accompagnement aux clubs et licenciés. Au total près de 90.000 euros par an étaient en jeu ! À propos de Haut Niveau toujours, dans le cadre des demandes de la Région mais aussi de la Fédération avec le Plan de Performance, la Ligue a mis en place auprès des jeunes en juin dernier à Gérardmer, un rassemblement de 130 compétiteurs, tous qualifiés préalablement pour le championnat de France à Agen, en présence du Sélectionneur National.

En second, le dossier mixité et féminisation de la pratique du jeu des échecs chez les dames et jeunes filles est maintenant opérationnel et les douze clubs qui ont signé leur engagement auprès de la Ligue reçoivent les aides dans la mise en place des actions d'animation, de formation et de prises de licences. Bien sûr chaque club peut prétendre à la signature de cette convention.

En troisième, la Ligue a conclu une convention également avec Colosse aux pieds d'argile. La prévention de la violence dans le sport et les abus sexuels auprès des mineurs est maintenant bien comprise par les responsables de nos clubs. La Ligue poursuivra ses communications sur la prochaine campagne.

En quatrième, mais ce n'est pas un classement, la Ligue a conclu un acte de partenariat avec INTERSPORTS (Associations et collectivités). Au-delà de l'aide versée à la LEGE, vous pourrez bénéficier de remises très conséquentes sur l'achat de maillots pour les membres de votre club. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à me contacter et je vous donnerai le détail et la procédure.

Nouveau projet avec les échanges transfrontaliers. Après une rencontre avec la Ligue de tennis de table et la Ligue des sports nautiques très avancées sur ce thème, et une rencontre animée par le service des sports de la Région Grand Est, la Ligue en partant d'une feuille blanche va s'inscrire elle aussi. Ces dossiers sont rémunérateurs pour les clubs mais ce n'est pas la raison première de cet engagement. Nous avons le privilège d'avoir 4 Pays

voisins de notre territoire et de nombreux clubs proches des frontières entretiennent déjà des relations, comme par exemple la prise de licences croisée entre deux clubs transfrontaliers. Mais des clubs plus éloignés des frontières nationales pourront eux aussi rentrer dans le dispositif. Là encore, n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez faire partie des douze clubs choisis par la Ligue. Attention cela pourrait aller vite !

Selon les articles 6.4 et 6.5 des statuts de la Ligue des Échecs du Grand Est, l'équipe actuelle du comité directeur terminera son mandat au plus tard le 31 mars 2024. En réalité, la date de l'assemblée générale extraordinaire est fixée au samedi 23 mars 2024. Comme indiqué dans le compte rendu d'assemblée générale 2023, je ne me représente pas comme candidat ainsi que le secrétaire général Jean Pierre List. La date limite de dépôt des listes de candidats est fixée au **samedi 23 décembre 2023**.

Jean Pierre List engagera la préparation de ces élections dès le mois de septembre et il se tient à la disposition de tous ceux qui sont intéressés par le sujet à divers titres. Il faudra en particulier mettre en place la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) et désigner son Président. Il est également souhaitable que les personnes qui souhaitent prendre la tête d'une liste de candidats se fassent connaître dès que possible, même si leur liste de candidats est encore incomplète.

Les activités d'été accaparent encore les clubs par différentes animations, mais cela ne m'empêche pas de vous souhaiter à tous de bien récupérer durant cette trêve estivale pour réussir une rentrée en septembre encore plus belle !

Bonnes vacances à tous !

Régis NOIZET

Président de la Ligue des Echecs du Grand Est